

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE D'AUBIN

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

Date de la convocation : 08/04/2024

Le quinze avril deux mil vingt-quatre, à 15 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Président du C.C.A.S.

Étaient présents (14) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, M. Maxime GAILLAC, Mme Magali GARRIC, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, M. Serge BOSCUS, M. Bernard FABRE, Mme Annie GUERIN, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Thérèse PICHON, Mme Hélène SOLIS.

Procuration(s) (1) : de Mme Nicole JANNOT à Mme Magali GARRIC

Absent(s) et excusé(s) (2) : Mme SALVAN Maryline, M. Bernard SOUVERAIN.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC

Secrétaire de la séance : Maxime GAILLAC

Nombre de membres : 17

Membres en exercice : 17

Membres présents : 14

Membres ayant donné procuration : 1

Votants : 15

DELIBERATION N° : 2024-08

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – C.C.A.S.
BUDGET PRINCIPAL

La Présidente,

après avoir présenté le compte administratif et constaté que ce dernier fait apparaître :

- En section de fonctionnement : 37 814,00 € en dépenses et 47 215,06 € en recettes
- En section d'investissement : 0,00 € en dépenses et 6 576,31 € en recettes ;

Invite madame GARRIC Magali à procéder au vote, avant de quitter la salle.

**Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,**

APPROUVE

à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget principal du C.C.A.S. qui lui est soumis, et annexé à la présente délibération.


Votes : 14 pour / 0 contre / 0 abstention

Ainsi fait et délibéré, en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

**Délibération Transmise à la Sous-préfecture le 16 avril 2024.
Publiée ou Notifiée le 16 avril 2024.**

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Le Président du C.C.A.S.
Nom du secrétaire désigné : Maxime GAILLAC Signature : 	Nom du Président : Christine TEULIER Signature : 